

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CCPV ET LA CCI GARD

Publiée le vendredi 22 Juin 2018 - Développement commercial
La CCI du Gard a pour mission de mettre en œuvre sur l'ensemble de son territoire, en cohérence avec la politique régionale du réseau des CCI, **une stratégie territoriale en faveur du développement économique des entreprises et des territoires.**

La mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie se traduit notamment par la création de conventions de partenariat avec les collectivités territoriales. **La Communauté de Communes du Pays Viganais et la CCI du Gard entendent mettre en œuvre un partenariat en faveur du développement économique. La présente convention constitue la formalisation de ces accords.**

Les 5 axes de collaboration :

- l'accompagnement et l'animation des entreprises et des porteurs de projets,
- l'accompagnement et l'animation de la transmission industrielle et commerciale,
- actions pour développer les commerces éphémères : objectif de 3 commerces sur 2018
- réflexion et proposition d'actions sur le tourisme industriel,
- intervention d'un manager de centre-ville en liaison avec les unions de commerçants et l'Office de Tourisme

« Ces 5 axes opérationnels sont très clairs et seront mis en place rapidement ».

Sylvain Lieur, élu référent agence CCI du Vigan

Ce moment a été l'occasion pour **le Président de la CCI Gard de confirmer sa volonté de maintenir et développer des services de proximité sur l'ensemble du territoire du Gard** malgré une baisse de ressource. L'agence du Vigan compte 4 collaborateurs, et il est prévu l'intervention d'un manager de Centre-Ville pour venir en soutien des unions de commerçants et accompagner la mutation du commerce local.

« Le maillage territorial est très important, nous devons maintenir une présence de proximité ».

Eric Giraudier, Président CCI Gard

Participants CCI GARD :

- Eric Giraudier, Président
- Sylvain Lieure, élu référent agence CCI du Vigan

Participants Communauté de communes du Pays Viganais :

- Roland Canayer, Président CCPV
- Samuel Châtard, DGS

